

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République

Diaporama

(Troisième partie)

12 décembre 2008

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République

Dans sa politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile, la III^e République ne fut pas uniquement répressive ni seulement obsédée par l'enfermement, la discipline et le travail. Le sénateur Béranger (*en portrait, archives du Sénat*) fit voter un amendement à la loi du 19 avril 1898 sur la répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis *par eux*. Ainsi les « délinquants » pouvaient bénéficier des mêmes dispositions que les « assistés ». Désormais, les juges pouvaient confier des jeunes comparissant devant eux, à un tuteur, à une institution charitable ou à l'Assistance Publique. Se mirent en place des oeuvres vouées à l'aide et à la protection d'enfants traduits en justice, abandonnés ou libérés. Mais trop souvent, les « patronages ouverts » accueillant les enfants en attente de leur placement se transformèrent en patronage fermés qui n'eurent bientôt rien à envier aux colonies pénitentiaires.



Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République



Il est vrai que l'opinion publique souhaitait surtout la mise hors d'état de nuire de jeunes délinquants dont le nombre et les méfaits étaient exposés, non sans exagération, par la presse, notamment dans le Petit Journal.

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République

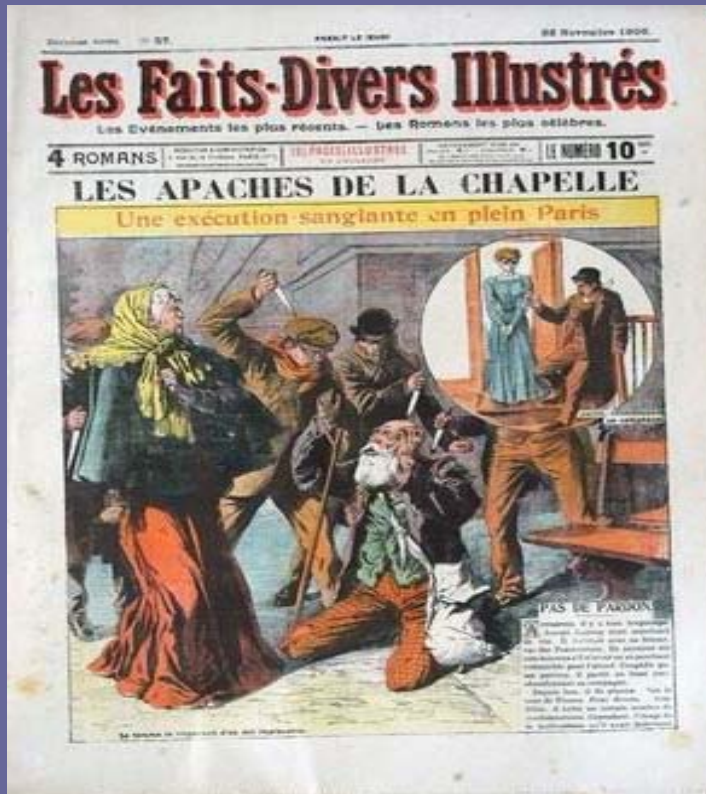


« Ce sont des phénomènes dont il ne faut pas exagérer l'idéologie intrinsèque. Les Apaches n'étaient pas des libertaires. C'étaient des bandes de jeunes – j'ai écrit à tort qu'il s'agissait de "premières" bandes, alors que la bande est une forme de sociabilité juvénile beaucoup plus ancienne, qui s'est manifestée dès le Moyen Âge –, revendiquées par les libertaires comme signe de révolte de la jeunesse. Il s'agit d'une construction médiatique ambiguë, œuvre d'une grande presse en plein essor avide de "faits divers" et de récits de crimes, comme l'a montré Dominique Kalifa, et exploitée par ceux qui tentent de faire de la sécurité un enjeu politique. Au moment où les radicaux au pouvoir, appuyés par les socialistes, déposent un projet de loi abolissant la peine de mort (1908), la droite met en exergue les chiffres de la délinquance, juvénile surtout, et souligne l'insuffisance d'une répression "énervée". "Comment abolir la peine de mort avec la jeunesse que nous avons ?", clame, par exemple, un certain Dr Lejeune qui propose de revenir à des châtiments corporels publics : "Faut-il fouetter les Apaches ?", s'interroge-t-il pour répondre "oui". »

(Entretien avec Michelle PERROT

Propos recueillis à Paris, par Corinne Martin et Thierry Paquot, le 17 juillet 2001.)

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République



Le terme d' "Apache" avait été utilisé d'abord par un membre du tribunal, pour stigmatiser la violence des jeunes, lesquels l'avaient repris à leur compte pour s'en glorifier. On vit alors fleurir les Apaches des Batignolles, de Ménilmontant, de Belleville, etc.

Il ne faut pas davantage idéaliser la place des filles dans ces bandes. Leur rôle se situait souvent à la limite de la prostitution : les "marmites" avaient à cœur de rapporter de l'argent à leurs amis, de jeunes souteneurs censés les protéger en vivant de leurs charmes. Quelques-unes ont pu devenir chefs de bande, par exemple la fameuse Casque d'Or, dont l'histoire a inspiré Colette (la Casque de Cuivre de L'Ingénue libertine), Armand Lanoux ou le cinéaste Jacques Becker (Simone Signoret interprétant l'héroïne). On a publié en feuilleton des mémoires attribuées à Casque d'Or, mais visiblement apocryphes. Quelle réalité dans ces représentations ? Il est, en tout cas, intéressant de noter cette volonté, peut-être perverse, de montrer l'émancipation des "femmes Apaches".

*(Entretien avec Michelle PERROT
Propos recueillis à Paris, par Corinne Martin et
Thierry Paquot, le 17 juillet 2001.)*

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République

Le niveau de la criminalité juvénile augmente au XIXe siècle mais ne passe néanmoins que de 2% à 3% ou 4% du nombre total des crimes. Ces derniers marquent plus l'opinion par leur spécificité et par le fait qu'ils soient le plus souvent commis en milieu urbain. Il en est de même pour des délits comme le vagabondage et la mendicité. On estime en 1874, à 10 000 les enfants vagabonds vivant à Paris de « *moyens irréguliers* », hors du domicile des parents.



Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République



Personnage mythique immortalisé dans le film de Jacques Becker en 1952, Casque d'or a marqué le 20^e arrondissement et est devenu une sorte d'icône de ce Paris populaire du début du siècle.

Casque d'or, de son vrai nom Amélie Hélie, naît le 17 juin 1879 à Orléans. En 1881, ses parents s'installent à Paris dans une chambre misérable du quartier Popincourt. Elevée à l'école de la rue, Amélie est enfermée en maison de correction suite à une fugue où, à l'âge de 13 ans, elle s'était mise en ménage avec un jeune ouvrier serrurier de 15 ans. A sa sortie, sa rencontre avec Hélène, une fille de la Courtille, l'amène à fréquenter des personnes de mauvaise réputation comme Bouchon, considéré comme la plus grande "canaille" du quartier de Charonne. Elle l'entretient en se prostituant, mais le quitte rapidement à cause de son comportement violent...

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République

Diaporama

(Fin de la Troisième partie)

Les colonies correctionnelles n°1

<http://philippepoisson.canalblog.com/archives/2008/12/09/11681557.html>

Les colonies correctionnelles n°2

<http://philippepoisson.canalblog.com/archives/2008/12/10/11697280.htm>

I

Politique pénale à l'égard de la délinquance juvénile sous la Troisième République

Philippe Poisson

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article323.html>

A visiter : Philippe Poisson / Administrateur du site

Histoire de la justice. L'annuaire des ressources en ligne

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/liens/>

<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/liens/>

Documents du Temps Passé

<http://philippepoisson.canalblog.com/>

<http://philippepoisson.unblog.fr/>

